HIVER 2024
#108

à l'heure H

Le magazine du CHU d'Angers

FOCUS **MATERNITÉ**

Toujours mieux accompagner parents et enfants

CHU ANGERS
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

www.chu-angers.fr

LE SAVIEZ VOUS ?

Travaux Rives Vivantes

Le chantier avance
et va désormais concerner la séquence n°3 : cercle de voile, du 9 janvier au 3 mai 2024. Ce secteur est impactant puisque tous les stationnements côté Maine vont être supprimés, avec des déviations pour les cyclistes. La promenade de Reculée sera en sens unique du CHU vers le Village de Reculée. Côté bus la ligne 8 sera impactée et l'arrêt reporté à l'arrêt Haute de Reculée.

Un livret d'accueil plus accessible pour Saint-Nicolas

Entièrement repensé et mis à jour,
le livret d'accueil Saint-Nicolas se modernise pour garantir une information complète et faciliter l'installation des nouveaux et futurs résidents de l'EHPAD et patients de l'USLD (unité de soins de longue durée). Un nouveau maquettage inspiré des grandes règles du FALC* assure une meilleure lisibilité de ses contenus auprès de tous : taille des polices, association des couleurs, alignement des textes à gauche, etc.

Jeunes chercheurs

Particulièrement attentive au soutien des activités de recherche,
la Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRCI) a sorti un premier numéro spécial du magazine de la recherche Ri2 entièrement consacré aux « chercheurs juniors ». Décryptage de l'expertise de la DRCI et des structures d'appui, zoom sur les appels à projets en cours, valorisation des résultats de l'évaluation HCERES, témoignages, offres de formation et fiches pratiques, ce premier hors-série du Ri2 réunit tous les ingrédients essentiels pour encourager la recherche clinique et impulser l'innovation.

Légion d'honneur

Laurence Laignel,
directrice des soins et coordinatrice générale des soins au CHU d'Angers a été promue Chevalier de la Légion d'honneur le 14 juillet 2023, après 36 ans de service. Elle a auparavant exercé en tant que directrice des soins dans les hôpitaux d'Ancenis ou encore de Saint-Nazaire, et est également présidente de l'Association Française des Directeurs de Soins (AFDS).

Un parcours olympique

Gabriel Bordier,
interne en rhumatologie au CHU d'Angers, est désormais sélectionnable pour les Jeux Olympiques 2024 dans sa discipline de prédilection : le 20 km marche. Arrivé en 10ème position (1er français) en 1h18'59'' lors des derniers Championnats du Monde d'athlétisme, à Budapest, en Hongrie, il continue à s'entraîner au quotidien pour préparer les épreuves olympiques auxquelles il espère participer cet été.

Un nouveau parking pour les personnels

À partir de février 2024,
les personnels du CHU bénéficieront d'un nouveau parking réservé aux hospitaliers. Situé à moins de 500 m du tout nouveau bâtiment Terre et Maine, il dispose de 230 places pour les voitures, 10 places motos et 50 places sécurisées pour les vélos. Cette nouvelle infrastructure vient faciliter le stationnement des collaborateurs sur ce secteur.

(*Le FALC signifie « facile à lire et à comprendre », et permet de rendre l'information plus simple et plus claire).

SOMMAIRE

En bref P.4

Focus P.6

Retour sur P.8

Actualités P.10

Territoire P.12

Recherche P.13

Prévention P.14

Développement durable P.15

Ville - Hôpital P.16

Culture Mécenat P.18

Portrait P.20

Cette année 2024 s'ouvre pour le CHU autour de plusieurs enjeux, environnementaux, immobiliers, de nouvelles prises en charge, que vous découvrirez au fil des pages de ce nouveau numéro de « à l'heure H ».

Côté environnement, notre politique institutionnelle se structure, s'intensifie et s'appuie sur un réseau d'ambassadeurs hospitaliers et sur les travaux conduits par des équipes très engagées et sensibilisées à l'impact des facteurs environnements sur la santé. Je tiens à souligner la qualité du programme Santé/Environnement à la Maternité et l'engagement des équipes du Pôle Femme Mère Enfant dans la démarche IHAB – Initiative Hôpital Ami des bébés. L'éco-conception des soins sera le domaine de développement du plan d'actions que nous adopterons à l'été.

La modernisation de notre campus hospitalier se poursuit et se concrétise : ouverture du bâtiment Terre et Maine en mars 2024, avancées des opérations du Programme Convergences dont vous découvrirez ici les esquisses et qui entre en phase APD (avant-projet détaillé).

Les prises en charge médicales et soignantes se complètent, à la Maternité telles que décrites dans notre Focus, en prise en charge de la douleur chronique, en chirurgie cardiaque, reconstructrice après cancer ou orthopédique, ou encore dans le cadre de la filière AVC du GHT49.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Cécile Jaglin-Grimonprez
Directrice Générale

Directrice de la publication : Cécile Jaglin-Grimonprez
Rédactrice en chef : Marie Caron
Responsable de la rédaction : Estelle Gombaud
Responsable de la conception graphique : Camille Baranger - Kelly Huyghe

ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO
Nada Ayez ; Nadine Benscrit ; Gabriel Bordier ; Mickaël Bourdais ; Dr Marie Brière ; Dr Ugo Brisset ; Vincent Brossard ; Pr Pierre-Emmanuel Bouet ; Dr Guillaume Bouhours ; François Buron ; Angélique Campion ; Audrey Capitaine ; Delphine Cognée ; Dr Maud Cousin ; Victoria Deakin ; Clara Delanoë ; Olivier Derouet ; Pr Philippe Descamps ; Pr Alexis d'Escatha ; Jean-Michel Dessand ; Rachel Dupont ; Philippe Esnault ; Pr Olivier Fouquet ; Dr Philippe Gillard ; Dr Sophie Godard Ducceschi ; Dr Jeanne Hersant ; Charlotte Huet ; Kelly Huyghe ; Emmanuelle Labarre ; Laurence Laignel ; Aurélie Lafeuille ; Dr Bénédicte Lelièvre ; Christiane Lelièvre ; Nicolas Lemonnier ; Catherine Leroux ; Victorien Maginelle ; Eloïse Monfort ; Stéphanie Moreau ; Dr Stéphanie Mucci ; Dr Elise Ricard ; Dr Elise Riquin ; Adeline Roinard ; Pr Pascal Rousseau ; Laurence Soltner ; Céline Schnebelen ; Anne Tessier ; Clément Triballeau ; Pr Christophe Verny.

À L'HEURE H
Rédaction : Direction de la communication - 4, rue Larrey - 49933 ANGERS cedex 9
Tél. : 02 41 35 53 33
E-mail : directioncommunication@chu-angers.fr
Revue tirée à 4 200 exemplaires et distribuée gratuitement au personnel du CHU d'Angers et aux médecins libéraux de Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
N° ISSN 0988-3959 - Dépôt légal : Février 2024
Crédit photos : Catherine Rouger-Jouannet – CHU Angers ; Fabrice Rault (p. 3), Albert Le Boer (p.8) ; collection privée (p.8) ; Estelle Gombaud (p.9) ; AIA Life Designers architectes – image Airstudio 2023 (p.11).
Rédacteur associé : Christophe de Bourmont - christophe@docteurmots.fr
Conception - réalisation - impression sur papier recyclé : Welko - Setig
Régie publicitaire : Léa Guérineau - Direction de la communication CHU - tél. 02 41 35 53 33

Bonus web

Lorsque ce picto signe un article, nous vous invitons à approfondir le sujet en consultant le site internet dédié : **www.ahh.chu-angers.fr**

DERNIÈRE LIGNE DROITE
pour le chantier Terre et Maine

La construction du bâtiment Terre et Maine, destiné à regrouper la Gériatrie et les Soins médicaux et de réadaptation (SMR, anciennement SSR), est en voie d'achèvement. Les finitions de second œuvre ont été menées à l'automne 2023, et les opérations de réception du bâtiment ont pu démarrer en janvier 2024. Le déménagement des équipements et le transfert des patients devraient pouvoir s'effectuer en mars prochain.

UNE MAISON D'ACCUEIL
pour les familles des patients

Créée en 2009, la Maison d'Accueil Hospitalière Le Figuier reçoit prioritairement des familles ayant un enfant en traitement au CHU ou aux Capucins, mais aussi des adultes accompagnant un conjoint hospitalisé et certains patients en ambulatoire. Située juste derrière le CHU, elle est conçue pour procurer un cadre serein à ses hôtes, avec sept chambres (14 lits) équipées chacune d'une douche et de WC, un parking privé, une salle à manger avec un coin salon et une cuisine (les petits déjeuners sont inclus dans la prestation). La maison est gérée par une équipe de bénévoles formées à l'accueil. Une convention avec la Carsat permet de proposer des tarifs modestes, variables selon les revenus du foyer et la composition de la famille.

Pour en savoir plus :
02 41 72 59 00 – agmf49@orange.fr – www.maisondesfamillesangers.fr

En

UNE UNITÉ D'HÔPITAL DE JOUR VASCULAIRE
pour optimiser le parcours patient

Depuis mai 2023, l'unité d'hôpital de jour Vasculaire Larrey, créée au sein du pôle vasculaire, accueille les patients souffrant de pathologies vasculaires et venant au CHU pour un ensemble de consultations, examens ou une intervention en ambulatoire. Installée dans les locaux de l'ancienne réanimation chirurgicale B au 1er étage du bâtiment Larrey, cette HDJ, dotée de 12 lits et 4 fauteuils, assure l'interface entre 11 spécialités afin d'optimiser la filiarisation et la prise en charge des patients. Une équipe paramédicale pluridisciplinaire a été constituée, coordonnée par François Buron, cadre de santé, sous la responsabilité médicale du Dr Jeanne Hersant.

BREF

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER
hospitaliers et usagers

Stéphanie Moreau et Jean-Michel Dessande occupent les postes d'agent d'accueil du Bâtiment de la Direction Générale (BDG) depuis juin 2023. Ayant exercé d'autres fonctions au sein du CHU les années précédentes, ils sont aujourd'hui des repères pour l'accueil et l'orientation vers les différents services, et sont également en charge de plusieurs missions administratives. Les hospitaliers peuvent ainsi leur remettre leurs arrêts maladies, candidatures ou contrats de travail, et les usagers accéder aux formulaires ou déposer leurs demandes de dossiers médicaux, recevoir les livrets d'accueil, ou encore solliciter des guides ou transports en navette en cas de nécessité.

UNE FORMATION AU TUTORAT
pour les aides-soignants

L'arrêté du 10 Juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant, donne aux AS la possibilité d'être tuteur de stage. Pour accompagner au mieux les professionnels souhaitant s'investir dans ces missions d'encadrement, le Département des Instituts et Écoles de Formation propose une formation aux aides-soignants du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT). Celle-ci a été coconstruite avec Clara Delanoë, cadre formateur - Formation continue du DIEF et Nicolas Lemonnier, coordinateur pédagogique de l'IFAS. Le format proposé est de 3 jours dont un jour à distance. Plus de 20 professionnels ont suivi les premières sessions délivrées fin 2023, et deux autres groupes sont programmés au 1er semestre 2024.

DEUX TROPHÉES
pour des achats durables et responsables

La direction des achats du GHT49 est lauréate 2023 des Trophées de la commande publique, dans la catégorie achat exemplaire et du Trophée Achat Logistique dans la catégorie achat responsable. Ces distinctions viennent récompenser son marché public d'achats d'équipements médicaux issus du réemploi et faisant appel à des salariés en parcours d'insertion, avec Envie Autonomie. Premier Groupement hospitalier de territoire à se lancer dans l'aventure, le GHT 49 concrétise ainsi les axes stratégiques de sa politique d'achats, autour de la transition écologique, du développement durable et de la santé environnementale. Félicitations aux équipes pour leur expertise et engagement au quotidien !

MATERNITÉ : DU NOUVEAU POUR TOUJOURS MIEUX ACCOMPAGNER PARENTS ET ENFANTS

La venue au CHU, en octobre dernier, du prix Nobel de la paix Denis Mukwege, gynécologue congolais formé à Angers, a été l'occasion de présenter les nouveaux services développés par la maternité du CHU pour accompagner au mieux les femmes, les co-parents et leurs nouveau-nés. Santé mentale, lien mère-enfant, santé environnementale, parcours simplifié... Autant d'actions qui s'inscrivent dans une double démarche : les "1000 premiers jours" et la future labellisation Hôpital Ami des bébés.

IHAB et 1000 premiers jours : deux engagements d'envergure

Depuis janvier 2023, le CHU d'Angers est engagé dans la démarche IHAB (Initiative Hôpital Ami des bébés) avec l'ambition d'une labellisation d'ici 5 ans. Portée par l'OMS et l'Unicef, cette démarche vise à « améliorer l'accueil du nouveau-né en centrant les soins sur les rythmes et les besoins de celui-ci et de ses parents. » Elle propose un « accompagnement bienveillant » des parents pendant la grossesse et après l'accouchement, afin de « favoriser l'attachement parents/enfant et l'autonomie des parents ». Enfin, elle comporte un volet d'information sur les bienfaits de l'allaitement maternel, en cohérence avec les recommandations de santé publique, afin que chaque mère puisse « faire un choix éclairé sur l'alimentation de son nouveau-né sans influence commerciale ».

L'obtention de ce label international repose sur une formation poussée des équipes médicales et paramédicales pour harmoniser les connaissances et repenser les pratiques. Ainsi 350 professionnels de santé de la maternité et du service de réanimation et médecine néonatales du CHU bénéficient d'une formation spécifique.

Quant à la démarche des "1000 premiers jours de l'enfant", engagée dès 2020 par l'État, elle promeut une politique publique conçue autour des besoins des enfants et de leurs parents, considérant que l'environnement de l'enfant durant cette période - du début de la grossesse jusqu'aux deux ans - conditionne son développement neurocognitif et psycho-affectif. Cela concerne aussi bien le contexte de vie de l'enfant, son domicile, son alimentation, etc., que ses interactions avec son entourage. Les prises en charge et les accompagnements proposés par le CHU vont dans ce sens.

Des dispositifs nombreux et complémentaires

Outre ses programmes de préparation à la naissance, à partir du 7e mois de grossesse, le CHU propose désormais une visite virtuelle de la maternité sur son nouveau portail internet, ouvert en octobre dernier. L'inscription à la maternité et la prise en charge de la patiente sont aussi facilitées grâce au recrutement d'une secrétaire affectée à la programmation de l'ensemble des rendez-vous en anténatal.

Une attention particulière est accordée à la santé mentale de la femme enceinte et du co-parent, durant cette période de grande vulnérabilité psychologique. « La période du péri-partum est particulière avec des fragilités spécifiques et bien identifiées, explique le Dr Philippe Gillard, gynécologue-obstétricien au CHU d'Angers. Les pathologies psychiatriques de la femme enceinte ne peuvent être prises en charge comme celles d'une patiente "classique". »

Une future maman prise en charge par l'équipe ETAPP.

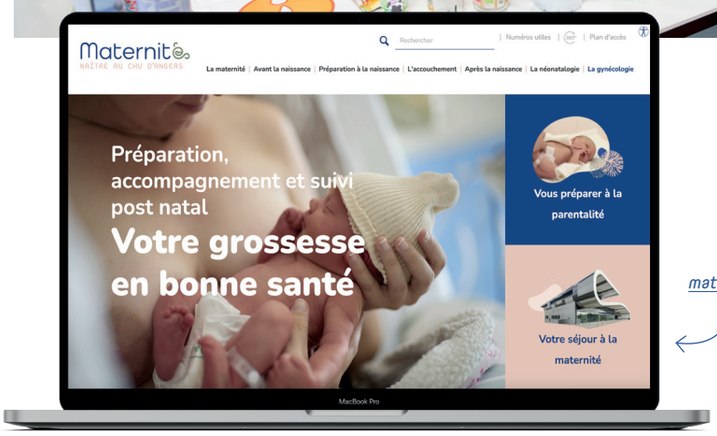

Un atelier Nesting® animé par Vincent Brossard.

maternite-chu-angers.fr

Le Dr Elise Riquin, pédopsychiatre au CHU d'Angers, précise : « Il est capital d'identifier précocement ces fragilités, en anténatal ou en post-partum, afin de mettre en place le soutien adapté. La bonne santé mentale des personnes entourant l'enfant garantit un environnement favorable à son développement, base de son devenir à l'âge adulte. »

C'est pourquoi le CHU propose depuis cette rentrée 2023 des consultations spécifiques pour repérer les fragilités psychiques chez les patientes : entretien prénatal précoce dès le 4e mois de grossesse, et entretien post-natal entre la 4e et la 8e semaine suivant l'accouchement. Ces deux rendez-vous s'ajoutent à la consultation de dépistage et de prévention prénatale (CoDEPP) déjà existante et proposée à toutes les patientes lors de leur première échographie.

En cas de besoins identifiés, les patientes peuvent être orientées vers l'équipe transversale d'accompagnement en psychologie périnatale (ETAPP). Créée fin 2022 par le CHU et le Cesame (centre de santé mentale angevin), cette équipe d'une douzaine de professionnels (sage-femmes, pédopsychiatres, psychologue, infirmières, puéricultrice, psychomotricienne, etc.) propose des parcours de soins pluridisciplinaires et coordonnés, centrés sur la relation parents-bébé.

Enfin, la santé environnementale est également prise en compte. Chaque mois, la maternité du CHU propose des ateliers Nesting® à destination des femmes enceintes et des jeunes (ou futurs) parents. Ils y sont informés sur les risques liés à la pollution intérieure : repérer les polluants présents dans le logement, comprendre leur impact sur la santé, limiter l'exposition des enfants.

Le bâtiment de gynécologie-obstétrique est devenu « bâtiment Denis-Mukwege – santé de la femme ».

Prix Nobel de la paix, le gynécologue-obstétricien congolais Denis Mukwege, « l'homme qui répare les femmes », a été formé au CHU d'Angers. Son attachement à l'établissement et à la ville ne s'est jamais démenti. Il se concrétise par une coopération continue depuis 2015, notamment à travers l'accueil de nombreux stagiaires venus se former dans le service de gynécologie-obstétrique, un appui managérial et organisationnel des professionnels du CHU d'Angers auprès de l'hôpital de Panzi, ou encore un volet enseignement et recherche signé entre l'université d'Angers et l'université évangélique en Afrique.

Pour rendre hommage à cette amitié et aux combats menés par Denis Mukwegue, le bâtiment de gynécologie-obstétrique a été baptisé de son nom en sa présence, le 6 octobre dernier.

3 questions à Vincent Brossard, sage-femme, chargé de mission IHAB et santé environnementale

Que change la démarche IHAB* pour les équipes et les patientes ?

En termes d'organisation, nous sommes beaucoup plus souples sur les horaires des soins afin de respecter le rythme physiologique de l'enfant. Nous accordons du temps à la rencontre entre la maman et le bébé, grâce aux contacts peau à peau par exemple. Et nous projetons d'appuyer nos informations en anténatal auprès des futurs parents, notamment sur l'allaitement et les alternatives à l'analgésie péridurale, afin de les rendre acteurs de leur santé et de celle de leur bébé.

En quoi consistent les ateliers Nesting® sur la santé environnementale ?

Ce sont des temps d'information interactifs, animés par l'un des cinq professionnels du CHU formés : une puéricultrice, un conseiller médical en environnement intérieur (il n'en existe que 79 en France) et trois sage-femmes. En deux heures d'exercices pratiques et d'échanges en petits groupes, nous les informons sur les risques liés à la qualité de l'air, aux produits cosmétiques, aux produits d'entretien, à l'alimentation, aux objets de puériculture, aux travaux et aux équipements dans l'habitat…

Quel accueil cette démarche rencontre-t-elle ?

Nous avons des retours très satisfaisants, les jeunes parents se montrent intéressés et concernés. L'idée est que le CHU, par son rôle de promoteur de santé publique, incite les parents à rapporter chez eux les gestes du quotidien et à s'engager dans une dynamique de vie saine, pour leur bébé comme pour eux-mêmes. Nous avons assuré un atelier par mois depuis début 2022, et nous souhaitons monter en fréquence et proposer des horaires variés pour faciliter la venue des couples.

* Initiative Hôpital Ami des bébés

Brigitte Macron à la découverte des salles bien-être

Ce n'est pas en tant que Première Dame, mais en tant que présidente de la Fondation des hôpitaux que Brigitte Macron s'est rendue au CHU d'Angers le 21 juin dernier. Elle venait découvrir le projet « Bien-être au cœur des services de soins » destiné aux hospitaliers, mis en place grâce au service Mécénat du CHU et soutenu par la Fondation à hauteur de 150 000 €. Elle a ainsi visité deux des cinq salles bien-être créées dans les services de chirurgie viscérale, des urgences adultes, de cardiologie, de radiologie et de médecine légale, avant d'aller admirer en pédiatrie le projet artistique du Centre Robert-Debré, "La nature sous toutes ses formes". Avant de repartir, Brigitte Macron a également pu apprécier l'efficacité des Guides du CHU et de la navette Lib'Hôp de transport des patients.

Concours photo du GHT 49

Nathanaël Gaine et Mélanie Tribot, du CHU d'Angers, et Laëtitia Noyer, du CH de la Corniche Angevine, sont les trois lauréats du concours photo du GHT 49. Leurs clichés, illustrant chacun une vision du "prendre soin", ambition qui structure et fédère les hôpitaux du groupement, ont été dévoilés lors de la 1ère journée dédiée aux hospitaliers des 10 hôpitaux du GHT 49. Organisé en octobre dernier à Terra Botanica, cet évènement a été l'occasion de réunir 300 hospitaliers du groupement pour travailler sur la thématique : "Prendre soin et travailler en équipe sur le territoire de Maine-et-Loire. Quels enjeux demain dans mon GHT ?"

RE*sur*TOU

Félicitations aux champions !

Nada Ayez,

25 ans, est auxiliaire en puériculture en salle d'accouchement à la maternité. Elle pratique la boxe thaïlandaise en club depuis plus de 10 ans, et est désormais semi-pro. Elle a été double championne de France des moins de 60 kg en 2018-2019, et championne du monde en 2023.

Philippe Esnault,

agent de sécurité-sûreté, pratique le triathlon depuis 1997 et multiplie les performances : champion du monde 2007 et 2013, 3e au Half Iron Man en 2019, une vingtaine de titres de champion de France… Et s'il a fêté ses 60 ans en 2023, cela ne l'a pas empêché de devenir vice-champion du monde Half Iron Man dans sa catégorie en août dernier !

Le CHU d'Angers officiellement labellisé Lieu de Santé Sans Tabac

Le CHU a souhaité renouveler son engagement dans la lutte contre le tabac au travers de la démarche "Lieu de Santé Sans Tabac". Cette stratégie, portée par le Réseau de prévention des addictions (RESPADD), permet d'accompagner les fumeurs, patients et professionnels, vers l'arrêt du tabac, tout en assurant la diffusion des bonnes pratiques et en renforçant l'application de la législation. La signature de la charte s'est déroulée en novembre, à l'occasion du mois symbolique « Sans Tabac », en présence du Pr Amine Benyamina, président du RESPADD et de Karen Burban-Evain, directrice de la santé publique et environnementale auprès de l'ARS des Pays de la Loire.

Immunisation Beyfortus® contre la bronchiolite

La campagne 2023 d'immunisation contre la bronchiolite a démarré le 18 septembre. Le médicament employé, Beyfortus®, permet de limiter les formes graves de la maladie chez les nouveau-nés et les nourrissons. L'immunisation est immédiate et valable pour une durée de 5 mois, soit la période hivernale. Devant l'afflux de demandes en médecine de ville au niveau national, la priorité a été donnée aux immunisations en milieu hospitalier et aux nourrissons les plus fragiles. Les équipes de la maternité se sont fortement mobilisées, les sage-femmes étant amenées à effectuer des injections. 755 nouveau-nés ont ainsi pu recevoir une dose avant la fin de l'année 2023.

Agenda de ministres

Stanislas Guerini, Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques, et Fadila Khattabi, Ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et des Familles, chargée des Personnes handicapées, étaient en visite au CHU d'Angers vendredi 24 novembre 2023. Accueillis par Cécile Jaglin-Grimonprez et Jérôme Jumel (ARS), ils sont allés à la rencontre des hospitaliers de terrain qui œuvrent auprès des patients et des professionnels de santé. L'occasion de participer à différents temps d'échanges sur les projets collectifs et initiatives innovantes autour des thèmes de l'emploi, du handicap et de la santé au travail.

SOS Aorte 49 : optimiser la prise en charge des patients hospitalisés pour dissection aortique

La dissection aortique, déchirure spontanée de l'aorte, est une pathologie extrêmement grave nécessitant une intervention chirurgicale la plus rapide possible, car les chances de survie diminuent de 5 % par heure. Or plusieurs facteurs viennent ralentir la prise en charge : temps de réaction du patient, transport médicalisé, arrivée par les urgences puis passage à l'imagerie pour confirmer le diagnostic, orientation vers la chirurgie cardiaque ou vasculaire selon la localisation de la dissection…

« Il peut ainsi se passer une dizaine d'heures entre les premiers symptômes et l'arrivée au bloc, souligne le Pr Olivier Fouquet, PUPH en chirurgie cardiaque au CHU d'Angers. Face à ce constat, nous nous sommes inspirés d'outils existants dans d'autres régions et d'autres spécialités, notamment sur les AVC, pour créer un dispositif susceptible d'améliorer la prise en charge de ces patients. »

Baptisé SOS Aorte 49, ce dispositif s'appuie sur trois principes :

- **Réduire le temps de latence :** un numéro de téléphone unique a été créé pour toutes les alertes aortiques du territoire couvert par le CHU d'Angers ; après validation de la capacité de l'établissement à admettre le patient, celui-ci est directement orienté vers la chirurgie cardiaque ou vasculaire, où le scanner sera effectué dès son arrivée.
- **Offrir aux patients un suivi personnalisé après** l'intervention : grâce à des rendez-vous en hospitalisation de jour en médecine vasculaire, à la mise en place (novatrice) d'un accompagnement psychologique, à l'informatisation du dossier de suivi et à l'intensification des échanges pluridisciplinaires autours des pathologies aortiques.
- **Enfin, nourrir des travaux de recherche** universitaire et fondamentale autour des facteurs de pathologie aortique, notamment génétiques, en constituant dans la durée une bio-banque et une base de données conséquentes.

SOS Aorte sera opérationnel au premier trimestre 2024.

> « Un dispositif collectif et multidisciplinaire au service d'un parcours de soin plus efficient. »

Le Pr Olivier Fouquet en pleine intervention.

Une nouvelle présidence aux ambitions fédératrices pour la CME du CHU d'Angers

Le Pr Christophe Verny et le Dr Stéphanie Mucci ont été élus Président et Vice-Présidente de la nouvelle Commission Médicale d'Établissement du Centre hospitalo-universitaire angevin ce mardi 12 décembre 2023. Respectivement médecin neurologue et chirurgien, ils forment un duo complémentaire qui souhaite s'engager pour développer les projets et les échanges entre praticiens, soignants et direction.

Le mot d'ordre de leur vision : l'échange

Développer la communication en interne, dans tous les domaines, mais aussi avec les territoires voisins et partenaires, voici une partie de leurs objectifs principaux. Le dialogue est une valeur-clef que ce duo complémentaire veut instaurer à tous les niveaux, pour créer une authentique cohésion entre hospitaliers, et fédérer dans de véritables projets collectifs et collaboratifs à l'image du Programme Convergences, pierre angulaire du schéma directeur immobilier du CHU pour les 15 ans à venir.

Défendre la qualité et la sécurité des soins au cœur d'une CME Universitaire engagée

Conscients des problématiques du quotidien des équipes médicales et des patients, ils veulent s'impliquer dès aujourd'hui pour la qualité et la sécurité des soins, en concertation avec les différents services.

Souhaitant une véritable CME Universitaire, qui allie à la fois vision clinique et universitaire, ils espèrent inspirer pour améliorer l'implication de chacun dans les différentes politiques durables et sociales de l'établissement, notamment autour des enjeux environnementaux et l'égalité femme-homme, thématiques qui leur tiennent particulièrement à cœur.

Un duo engagé auprès des professionnels du CHU et des établissements du Territoire, et tourné vers une prise en charge des patients attentive, coordonnée et d'expertise.

Les Pr Christophe Verny et Dr Stéphanie Mucci.

Les premières images dévoilées

En septembre dernier, l'agence d'architecture AIA Life Designers, retenue pour la réalisation du projet immobilier Convergences du CHU d'Angers, dévoilait les premières esquisses de ce programme d'envergure. De quoi se faire une idée du futur visage du CHU, qui conciliera respect du patrimoine historique, optimisation fonctionnelle et haute exigence énergétique.

Les travaux de la première phase « Convergences 1 », qui fédérera les activités d'urgence vitale et permettra d'optimiser les parcours patient, ont commencé fin 2023 et se dérouleront suivant le calendrier suivant :

- Décembre 2023 – juin 2024 : travaux préparatoires rue Ollivier
- Juillet 2024 – juin 2025 : déconstruction au sein du CHU
- Octobre 2025 – février 2029 : construction de l'ensemble Convergences 1

Une réunion d'information a été proposée aux riverains du chantier mi-novembre 2023 pour leur présenter le projet dans sa globalité, évoquer les impacts sur le voisinage (qui restent limités) et répondre à leurs questions.

Le salon des familles en réanimation, baigné de lumière naturelle et agrémenté de tonalités douces et chaleureuses.

Le futur service de réanimation.

Le futur hall dédié à l'ambulatoire, vu de l'extérieur, avec la chapelle en toile de fond.

Le parvis des urgences, conçu autour du « trauma-center », cœur des urgences, avec le déchocage, la SAUV, les blocs opératoires et l'imagerie d'urgence.

La filière AVC du GHT 49 : favoriser un suivi de proximité des patients

Permettre au patient victime d'un AVC de poursuivre son parcours de soins et de rééducation dans un hôpital proche de chez lui, à l'issue de sa prise en charge médicale par l'Unité Neurovasculaire du CHU d'Angers : tel est l'objectif de la « filière AVC » mise en place au niveau du GHT.

En Maine-et-Loire, plus de 2500 personnes sont victimes chaque année d'un accident vasculaire cérébral, pathologie où la rapidité d'intervention est un facteur primordial. Trois sites peuvent accueillir en urgence les patients concernés : le CHU d'Angers et les centres hospitaliers de Cholet et de Saumur. Les patients sont ensuite systématiquement transférés dans la seule unité d'hospitalisation neurovasculaire (UNV) du département, située au CHU d'Angers. Celle-ci comporte 10 lits en soins intensifs et 15 lits d'hospitalisation.

Rapprocher le patient de son environnement habituel

« Pour assurer une équité d'accès aux soins sur tout le territoire, explique le Dr Sophie Godard, neurologue au CHU d'Angers, nous voulions optimiser la durée de séjour à l'UNV et fluidifier le parcours patient. Ainsi est née l'idée de nous appuyer sur les hôpitaux de proximité du GHT pour assurer les soins médicaux et de réadaptation. » Une filière AVC a donc été développée avec les établissements de santé de Baugeois-Vallée, de la Corniche Angevine (Chalonnes-sur-Loire), de Doué-en-Anjou, de Layon-Aubance (Terranjou) et de Lys-Hyrôme (Chemillé-en-Anjou). Les personnels médicaux et paramédicaux de ces établissements ont été formés et des équipements spécifiques ont été installés. Grâce à ce dispositif, le patient stabilisé peut poursuivre son hospitalisation plus près de chez lui tout en bénéficiant d'une continuité des soins. « Cette proximité géographique est très positive car elle rassure le patient et facilite le soutien des proches, fondamental dans la récupération post-AVC. » Bien entendu, le patient peut à tout moment retourner à l'UNV en cas de problème.

Une dynamique de coopération sur tout le territoire

Parallèlement, une Infirmière en Pratique Avancée, Aurélie Lafeuille, a été formée afin d'assurer le lien entre l'UNV et les établissements de proximité. « *Je viens voir le patient deux fois par mois pour l'évaluer cliniquement, coordonner ses examens, analyser les résultats et établir des préconisations thérapeutiques, jusqu'à son départ chez lui ou en EHPAD.* » Après la sortie, les consultations post-AVC sont proposées dans deux des hôpitaux de proximité, ce qui est plus confortable pour le patient. Enfin, le programme d'Éducation Thérapeutique du Patient « AVC : avancer, vivre, comprendre » mené au CHU par le Dr Lecluse, neurologue, est proposé aussi aux autres établissements.

> « Nous réfléchissons et œuvrons collectivement au bien-être des patients. »
> *Aurélie Lafeuille*

« Cette dynamique de coopération, étendue progressivement à tout le territoire du GHT, est très enrichissante pour l'interprofessionnalité et très bien vécue par les équipes et les patients, conclut le Dr Godard. Cela renforce aussi nos liens avec les médecins généralistes qui interviennent dans les établissements de proximité. »

L'infirmière en pratique avancée en diagnostic post-AVC.

Coopération internationale

Le CHU d'Angers a accueilli trois internes ukrainiennes dans le service de gynéco-obstétrique en octobre dernier. Elles ont pu prendre connaissance de l'organisation du service et de la vie des internes en France, rencontrer le Dr Denis Mukwege, prix Nobel de la paix, et participer au Congrès mondial de gynéco-obstétrique qui s'est déroulé à Paris. Cette action réalisée avec l'aide du Ministère de la santé et de la prévention français, vise à soutenir les étudiants et professionnels de santé ukrainiens dans le cadre du mouvement international de solidarité en faveur de l'Ukraine. Devant la réussite de cette initiative forte et concrète après avoir accueilli des patients ukrainiens en oncopédiatrie au début de la guerre en 2022, le CHU d'Angers continuera dans les mois à venir à se mobiliser et proposer d'autres actions de soutien au système de santé ukrainien. Une gynécologue ukrainienne va venir se former au CHU d'Angers en 2024 et des actions de soutien aux hôpitaux ukrainiens dans le cadre d'HUGO et de l'inter-région sont en cours.

Les internes ukrainiennes avec le Dr Denis Mukwege et Maxime Domergue, interne en gynécologie.

Deux projets de recherche paramédicale en 2024

Avec 12 projets retenus pour la campagne DGOS 2022, le CHU d'Angers établit un nouveau record qui le positionne en 1re place du Groupement Interrégional pour la Recherche Clinique et l'Innovation du Grand Ouest (GIRCI-GO), et en 2e position au niveau national pour les Programmes Hospitaliers de Recherche Infirmière et Paramédicale (PHRIP), ex-aequo avec les Hospices Civils de Lyon (HCL). Parmi eux, les projets AVCnut2 et QualiPOP, respectivement portés par Mmes Angélique Campion, diététicienne, et Emmanuelle Labarre, infirmière puéricultrice en pratique avancée.

AVCnut2 : mesurer l'impact d'un protocole de nutrition précoce sur la mortalité à un mois d'un AVC aigu

En Europe, chaque année, près de 1,1 million d'habitants subissent un accident vasculaire cérébral (AVC), qui entraîne des conséquences potentielles sur l'alimentation (troubles de déglutition, difficultés à s'alimenter seul, dégradation neurologique, etc...). « Lorsque nous passons voir les patients hospitalisés après un AVC, témoigne Angélique Campion, diététicienne au CHU d'Angers depuis 19 ans, nous sommes frappées de voir que certains mangent extrêmement peu, juste un yaourt ou une compote. » Or plusieurs études montrent que la dénutrition est un facteur de mortalité augmentée.

Un projet écrit à plusieurs mains

Face à ce constat, l'équipe de diététiciennes du CHU d'Angers a été accompagnée par le GIRCI-GO depuis 2019, pour écrire un projet de recherche visant à déterminer si une prise en charge nutritionnelle précoce et personnalisée des patients hospitalisés pour un AVC pourrait avoir un impact sur la mortalité à 30 jours, aujourd'hui de 16% en France. Plusieurs centres du grand ouest sont impliqués dans l'écriture du projet : Nantes, Rennes, La Roche-sur-Yon, et Saint-Malo.

« La prise en soins consiste à mettre en place une stratégie nutritionnelle adaptée à chaque patient, et assurer un suivi quotidien dans la semaine qui suit l'AVC. »

Une étude multicentrique de grande envergure

Le protocole est validé en 2022 par la Direction générale de l'offre de soins, qui attribue une enveloppe de 880 000 € pour couvrir les temps passés. Une équipe de sept personnes, pilotée par Angélique Campion, est chargée de la méthodologie, de la formation des centres impliqués et du suivi opérationnel de l'étude, jusqu'à la publication des résultats. « L'étude prévoit le recrutement de 3300 patients pour parvenir à des résultats représentatifs. Une vingtaine d'établissements hospitaliers se sont déclarés volontaires, sur l'ensemble du territoire national. Les inclusions démarreront à la rentrée 2024 et se dérouleront sur 16 mois ».

« Montrer qu'un suivi nutritionnel optimisé améliore la récupération. »

Mmes Angélique Campion, diététicienne, et Emmanuelle Labarre, infirmière puéricultrice en pratique avancée.

QualiPop : comprendre les causes d'abandon de parcours thérapeutique en obésité pédiatrique

Depuis 2015, le CHU d'Angers propose aux enfants de 7 à 16 ans en situation d'obésité un parcours d'éducation thérapeutique pour les aider à mieux appréhender et agir sur leur poids. Baptisé MyPop (Mon Parcours Obésité Pédiatrique), ce programme comprend des entretiens cliniques, des ateliers thématiques en groupes de 6 à 8 patients (pratique sportive, estime de soi, alimentation, écrans, etc.), ainsi que des rendez-vous infirmier ou diététiques optionnels. Soit une douzaine de rencontres sur deux ans. Malgré son utilité, près de la moitié des enfants ne vont pas au bout.

De l'analyse statistique…

Chargée de coordination MyPop à partir de 2017, Emmanuelle Labarre a consacré son mémoire de master d'IPA à ce sujet, menant une analyse statistique sur 70 patients ainsi qu'une revue de littérature. « J'ai découvert que cette proportion de 50 % d'abandons était récurrente et observée partout, même à l'international. » En 2019, sous son impulsion, l'équipe initie plusieurs changements : entretien avec une psychologue, nouveaux ateliers, intervenant unique pour le bilan préalable et le suivi du patient… « Un an plus tard, le taux d'abandon avait baissé mais nous étions toujours confrontés à 20 % d'arrêts, sans comprendre pourquoi. »

…à l'étude qualitative

Emmanuelle Labarre dépose donc une demande de programme de recherche qualitative infirmière et paramédicale en 2020. Après divers ajustements de la méthodologie, le projet QualiPop est validé par la DGOS et reçoit un financement de 190 000 €. L'étude implique quatre centres : le CHU d'Angers, le CHU de Marseille La Timone, l'Hôpital Necker-Enfants malades et le réseau de prévention et de prise en charge de l'obésité pédiatrique (RéPPop) de Bourgogne Franche-Comté, à Besançon. « L'objectif est de mener 8 focus filmés avec des groupes de 6 à 8 enfants ou de parents, pour comprendre le phénomène d'abandon de parcours et ajuster nos pratiques professionnelles. » Le protocole est finalisé, les premiers focus groupe seront lancés courant 2024.

« Entendre les facteurs de démotivation des jeunes pour y remédier. »

Le CHU structure sa politique en matière de prévention

À la suite du Forum « Osons la prévention ! » qui s'est tenu en juin dernier, le CHU d'Angers a pu définir les grands axes de sa stratégie et élaborer une nouvelle feuille de route.

Avec près de 150 participants, le succès rencontré par ce premier Forum a démontré l'intérêt que suscite la question de la prévention au sein du CHU. Les conférences des trois intervenants - le Dr Jean-François Buyck, directeur de l'Observatoire régional de santé, le Pr François Alla, chef de service de soutien méthodologique et d'innovation en prévention du CHU de Bordeaux et le Pr Franck Chauvin, directeur de la Prévention et de la santé des populations au CHU de Saint-Etienne - ont permis aux participants d'appréhender les besoins de santé sur notre territoire et les enjeux que porte la prévention pour la soutenabilité du système de santé.

Les ateliers participatifs organisés l'après-midi ont permis d'approfondir la réflexion autour de quatre axes définis comme prioritaires par le Comité de pilotage en charge de l'organisation de l'événement : la santé mentale, le risque infectieux, les habitudes de vie et les publics vulnérables.

Une feuille de route pour 10 ans

« Ces travaux, indique Céline Schnebelen, directrice adjointe chargée de la prévention, de la santé publique et des relations ville-hôpital du CHU d'Angers, ont abouti à l'élaboration collective d'une nouvelle feuille de route qui viendra structurer les actions de l'établissement pour les 10 prochaines années. En prenant en compte tous les publics (patients, usagers, grand public et professionnels de santé) et en intégrant systématiquement les dimensions soin, enseignement et recherche. »

Le Pr Alexis Descatha, chef du Centre antipoison et co-pilote de la stratégie de prévention aux côtés de Céline Schnebelen, précise : « Nous sommes dans une logique de conduite du changement à long terme. Cela passe par la sensibilisation et la formation des acteurs concernés, et le déploiement de méthodologies valides. »

Présentée à la gouvernance du CHU début 2024, cette feuille de route se traduira dans l'année par le lancement de nouvelles actions.

Un des ateliers participatifs organisés pendant le forum prévention.

Le défi de janvier : et si vous tentiez l'expérience du sans alcool ?

Plus connue sous le nom de « dry january », cette opération de prévention initiée en 2013 en Grande-Bretagne et rapidement devenue internationale, a été baptisée « défi de janvier » par Addictions France. Le principe est de faire l'expérience d'un mois sans boisson alcoolisée, et d'en profiter pour se questionner sur son rapport à l'alcool. Comme le précise le Dr Marie Brière, psychiatre au service de Psychiatrie-Addictologie du CHU d'Angers, « C'est un chalenge personnel : l'idée est de voir si j'arrive à réduire ou arrêter, à quels moments cela me manque, quelle place occupe l'alcool dans ma vie. Cela permet de poser un regard auto-critique sur son propre rapport à l'alcool. »

Des bienfaits nombreux et immédiats

Les personnes qui marquent ainsi une pause dans leur consommation d'alcool observent très rapidement une amélioration de leur sommeil, de leur peau, de leur forme physique globale... sans compter les économies réalisées. De plus, des études scientifiques ont démontré que ce répit de quelques semaines aidait à diminuer durablement la consommation.

Le CHU joue le jeu

Intéressé par cette démarche cohérente avec son programme interne de prévention et de promotion de la santé Havisaines, le CHU d'Angers propose à ses collaborateurs de relever le défi. Comme l'an dernier, plusieurs actions sont organisées durant le mois de janvier, en partenariat avec le service de santé universitaire, le CSAPA d'Angers et la MNH, dans différents services : à l'internat, au self, à l'IFSI et dans le hall de la maternité. « Nous proposons un temps d'information et de dialogue autour d'une collation, et nous offrons de nombreux supports pédagogiques et ludiques, comme des recettes de cocktails ou de bière sans alcool, un gobelet doseur, un éthylotest, une réglette d'autoévaluation du taux d'alcoolémie... Une appli permet aussi d'être accompagné individuellement tout au long du mois. »

En 2022, plus de 400 échanges directs ont ainsi été réalisés, en particulier auprès des plus jeunes, qui se sont montrés très intéressés. Le défi est de faire mieux en 2024 !

Le Dr Marie Brière.

RAPPEL

La consommation régulière d'alcool augmente le risque de cancers. Les recommandations de l'OMS, « deux verres par jour maximum, et pas tous les jours », visent seulement à limiter les risques. Enfin, en cas de dépendance avérée à l'alcool, l'arrêt brutal est déconseillé. Il vaut mieux se tourner vers un professionnel de santé ou une association comme Drogue info-services, pour mettre en place un sevrage progressif.

Le CHU muscle sa politique de transition écologique

Le CHU d'Angers, qui mène depuis de nombreuses années des actions en faveur du développement durable, a souhaité structurer davantage cette démarche en mettant en place une organisation dédiée.

Dans ce but, Victorien Maginelle, qui a rejoint l'établissement en novembre 2022 s'explique : « Ma feuille de route est claire : que le CHU ait une stratégie globale et cohérente en matière de transition écologique, avec des axes et des priorités définis, et les moyens de traduire ces orientations à travers un plan d'actions concrètes. »

Un pilotage collégial

Un *Comité développement durable* a été constitué en juin 2023. Coprésidé par Victorien Maginelle et le Dr Laurence Chausseret, depuis janvier 2024, ce comité définit, met en œuvre et alimente le plan de transition écologique du CHU. Il compte une vingtaine de membres représentant l'ensemble des services et métiers du CHU : directions supports, pôles soignants, médecins, filière infirmière, cadres de santé… « Cette collaboration des équipes administratives et médico-soignantes est essentielle pour pouvoir intégrer les contraintes du terrain. »

Des ambassadeurs dans toutes les unités

Pour parvenir à sensibiliser et mobiliser les 6 800 collaborateurs du CHU, un réseau d'*ambassadeurs développement durable* a été créé. « Notre appel à candidature a reçu plus de 120 réponses positives issues de tous les services, ce qui prouve l'intérêt que suscite ce sujet. » Ces référents ont une double mission : informer leurs collègues sur les actions mises en place par le CHU, mais aussi faire remonter les attentes et proposer des initiatives.

Tous les ambassadeurs sont en cours de formation à la Fresque du climat afin d'acquérir des connaissances sur les mécanismes du changement climatique. Ils pourront s'appuyer sur ce socle commun, mais aussi sur le nouveau bilan carbone du CHU, lancé en 2023, pour faire vivre le plan de transition écologique autour d'objectifs concrets et réalistes.

Une session de formation des ambassadeurs développement durable.

Améliorer le tri et la valorisation des déchets

Véritable mini-ville, le CHU produit un volume important de déchets extrêmement variés. Pour optimiser leur tri et leur valorisation, le CHU d'Angers a créé en juin 2023 un poste de gestionnaire des déchets et de la logistique soutenable.

Présente au CHU depuis 2008, Rachel Dupont est chargée de cette nouvelle mission : « Mon rôle est d'offrir la meilleure « fin de vie » à tous les déchets, en trouvant la meilleure façon de les valoriser et en organisant des filières de tri et de collecte efficaces ». Elle est l'interlocutrice référente des ambassadeurs développement durable sur ce sujet.

Une organisation logistique facilitante

L'engagement du CHU s'illustre aussi par la création d'une « Recyclerie » à proximité de la plateforme logistique, afin d'identifier, de gérer et de valoriser les filières de réemploi et recyclage telles que les palettes, les D3E, le mobilier (par l'intermédiaire de la Ressourcerie des Biscottes s'il est encore utilisable, sinon il est collecté par l'organisme Valdelia qui le démonte et le valorise). Citons également la filière papier avec l'association nantaise Les papiers de l'espoir qui assure désormais la collecte et le broyage des papiers, qu'elle revend pour financer des actions humanitaires. Une autre action est menée sur les déchets plastiques, qui représentent un volume très important : des contenants spécifiques permettront de différencier les types de plastique, pour mieux les recycler. Une expérimentation a été faite fin 2023 sur le bloc des urgences et le bâtiment Robert Debré, puis ce dispositif sera déployé courant 2024.

Par ailleurs, une campagne de communication sera menée en 2024, sur le thème du tri « comme à la maison ». « L'idée est d'inciter les gens à effectuer au CHU un tri sélectif sur les emballages et les biodéchets, comme ils le feraient chez eux. »

Toutes ces actions seront relayées en interne par les ambassadeurs.

La valorisation n'existe que si le tri est rigoureux

Rachel Dupont insiste sur ce point : « Si quelqu'un jette une canette en inox dans une benne destinée au papier, le prestataire va la déclasser entièrement. Et tous nos efforts auront été inutiles ! » Il est donc demandé à chacun d'être vigilant et d'utiliser les conteneurs de façon cohérente. Une signalétique viendra soutenir cette information et indiquer à tous les bons gestes de tri.

Rachel Dupont au cœur de la recyclerie.

Info destinée à la médecine de ville

Le DMP, l'outil idéal pour communiquer !

Dans le cadre du groupe de travail Ville-Hôpital, les axes de réflexion consacrés à la communication entre professionnels de santé et à l'identification des informations nécessaires à la construction du parcours patient ont mis en évidence l'importance du Dossier Médical Partagé en tant qu'outil de coopération.

Qu'il s'agisse de prendre en charge un patient adressé aux urgences ou de préparer une consultation programmée, le DMP constitue une mine d'informations extrêmement utile.

Antécédents, traitements, directives anticipées, noms et coordonnées des proches, résultats d'analyses, projet de soin, etc. : autant d'informations qui fournissent aux soignants une bonne connaissance globale du contexte de santé du patient et leur permettent d'adapter au mieux la prise en charge, d'orienter les investigations et d'ajuster le niveau de soin. C'est pourquoi les équipes du CHU le consultent.

Elles enrichissent également le DMP de toutes les données liées au séjour hospitalier : comptes-rendus d'hospitalisation, lettres de liaison, ordonnances, comptes-rendus opératoires, auxquels s'ajouteront prochainement les comptes-rendus de biologie pour les prélèvements effectués en consultation et les comptes-rendus d'imagerie.

Le fait d'alimenter le DMP est très utile à la communauté médicale en général, et donc au patient

Outre le bénéfice évident que cela représente pour le patient, le DMP procure aussi davantage de confort aux professionnels de santé : il évite d'avoir à déranger les médecins ou leur secrétariat pour leur demander de retrouver les informations et de les transmettre par des canaux moins sécurisés comme le mail ou le fax.

Certes, son utilisation peut nécessiter un effort de formation ou de mise à niveau informatique, mais le DMP est conçu pour devenir l'outil de référence de suivi des patients en France. Le mouvement est désormais lancé !

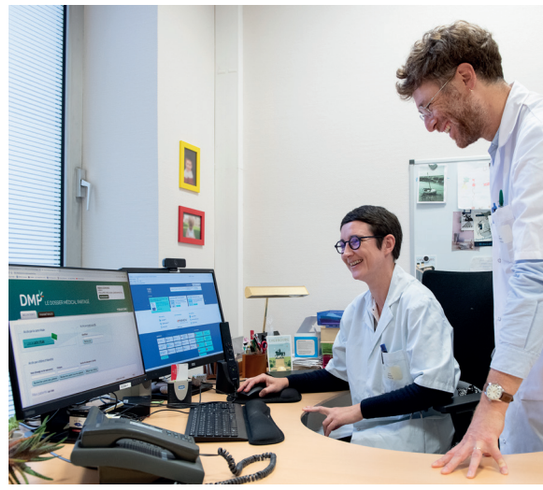

Les Docteurs Maud Cousin et Ugo Brisset utilisant le DMP.

Focus : le centre de la douleur chronique du CHU d'Angers

Un patient suivi au centre de la douleur chronique.

Les Structures Douleur Chroniques (SDC) ne doivent pas être confondues avec les CLUD, instances dans les établissements de santé, en charge de la « politique douleur » au sens large.

Les SDC répondent à un cahier des charges, actualisé lors de la campagne de labélisation de 2022 (1). Au CHU d'Angers il existe une unité « pédiatrique » et une unité « adulte ». Depuis 2017, nous fonctionnons en coordination avec la SDC de l'ICO Paul Papin (médecins bi-appartenant, hospitalisation de jour, etc.) avec supervision de nos deux Directions.

En France, la douleur chronique concerne 30 % de la population, et environ 400 000 personnes sont suivies en SDC.

Les SDC sont des structures de recours, lorsque la douleur chronique n'est pas améliorée par la prise en charge en soins primaires (médecins généralistes, autres spécialistes médicaux ou chirurgicaux, psychologues, kinésithérapeutes...). Ce sont des structures pluri disciplinaires, fonctionnant sur un modèle qui a fait ses preuves depuis les années 1960. La prise en charge est globale et repose sur une évaluation bio-psycho-sociale préalable. Ceci déroute les personnes venant à la SDC avec l'attente du diagnostic rare et de la guérison.

Toutes les douleurs chroniques ne relèvent pas des SDC, au CHU nous suivons 1500 adultes et enfants. Les demandes que nous n'acceptons pas font l'objet d'un retour au médecin avec des explications ou propositions alternatives.

Le défi reste celui du parcours d'une douleur chronique et du recours adapté à la SDC. Si nos délais d'attente sont de l'ordre de 6 mois, nous avons mis en place un accès possible en urgence ou avec un délai raccourci. Des recommandations HAS (2), décrivent ce qui pourrait être réalisé en soins primaires, en SDC, et l'articulation du parcours. Un groupe de travail CHU/médecine de ville devrait être activé en 2024 sur cette thématique.

Le lambeau DIEP en reconstruction mammaire (Deep Inferior Epigastric Perforator)

De quoi parle-t-on ?

Lorsque l'on désire réaliser une reconstruction mammaire après cancer du sein et que l'on souhaite éviter une prothèse, il est possible, chez certaines patientes, d'utiliser la peau et la graisse de la partie basse de l'abdomen et de la transférer par des techniques de microchirurgie au niveau du sein.

Cette technique vient en complément des autres techniques classiques, et a comme principal avantage d'apporter un volume important tout en épargnant les muscles.

À qui cela s'adresse-t-il ?

Les indications sont bien précises et concernent les patientes présentant un excès cutanéo-graisseux abdominal. Cependant, comme toute chirurgie lourde, elle ne peut être réalisée chez les femmes en obésité morbide et chez les tabagiques non sevrées car la balance bénéfice/risque n'est alors pas favorable.

Comment fonctionne une reconstruction par DIEP ?

On utilise la peau et la graisse sous-ombilicales, vascularisées par un vaisseau perforant issu de l'artère épigastrique profonde inférieure, préalablement repérée sur un angioscanner. On réalise une dissection sélective du pédicule vasculaire à travers le muscle grand droit de l'abdomen que l'on épargne.

En parallèle, on dissèque les vaisseaux mammaires internes en enlevant un cartilage costal et en entrant dans le thorax.

Ce lambeau est ensuite anastomosé par suture vasculaire au microscope sur les vaisseaux mammaires internes qui sont exposés. Après avoir rétabli la vascularisation, le lambeau DIEP est conformé et modelé au niveau de la loge mammaire pour recréer le sein. C'est une chirurgie qui dure en moyenne 6h.

Les suites

La patiente est ensuite surveillée afin de vérifier la bonne viabilité du lambeau (clinique et doppler), pour pouvoir réintervenir si une thrombose compromettant la vascularisation du lambeau survenait.

Une ou des chirurgies de retouche et de symétrisation sont proposées à distance.

Les principaux avantages de cette intervention sont l'épargne musculaire, l'apport d'un volume important et le rendu naturel.

Le CHU d'Angers et l'équipe de chirurgie plastique le proposent depuis 2016.

Le Pr Rousseau et son équipe en pleine intervention.

Suivi des prothèses totales de hanche et des prothèses totales de genou

En France, la chirurgie prothétique de la hanche représente 150 000 interventions par an et celle du genou 60 000. Les risques aigus sont ceux inhérents à toute chirurgie.

La complication la plus redoutée est l'infection (aiguë ou chronique) nécessitant un avis spécialisé médico-chirurgical urgent pour une prise en charge multidisciplinaire adaptée.

La complication à long terme est l'usure de la prothèse entrainant progressivement une dégradation de sa fonction. Trois types de prothèses existent : céramique, polyéthylène ou métallique. Les prothèses métal-métal sont des alliages de cobalt (60 %), chrome (30 %), molybdène, manganèse, nickel, aluminium, titane... En cas de dégradation, ces métaux peuvent passer dans la circulation systémique et être associés à des toxicités : locale, cardiaque, hépatique, neurologique, rénale, endocrine et dermatologique. Ces toxicités sont en relation avec les concentrations mesurées dans le sang ou le plasma (généralement par ICP-MS[1]) et la chronicité de la dégradation de la prothèse. En 2014, la SOFCOT[2] et l'ANSM ont émis des recommandations de suivi des patients porteurs de prothèses de hanche à couple de frottement métal-métal, avec notamment un contrôle de la concentration sanguine de cobalt au cours des 3 premiers mois postopératoires puis à 1, 3, 5, 7 et/ou 10 ans selon le type de prothèse. Le seuil d'alerte de cobaltémie est fixé à 2 µg/L, mais il est à interpréter selon les observations cliniques et les résultats d'imagerie.

La 1re année	Après 1 an
Bilan radio-clinique Suivi de la cicatrisation à domicile (IDE) Suivi de l'évolution de la récupération fonctionnelle à 3, 6 et 12 mois (radiographie, scores fonctionnels)	Bilan radio-clinique régulier (annuel, tous les 2 ou 3 voire 4 ans)

Le suivi des prothèses articulaires est effectué par le chirurgien responsable de la pose de l'implant et comprend 2 périodes.

Un technicien en pleine analyse au laboratoire pharmaco-toxicologique.

1 | ICP-MS : Inductively Coupled Plasma Mass Spectrometry **2 |** SOFCOT : Société Française de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique

AGENDA

JEUDI 21 MARS

Soirée de la Société Régionale de Médecine de l'exercice et du sport. 21h – Salle Daviers.
Contact : medecine.du.sport@chu-angers.fr

MARDI 9 AVRIL

Soirée de formation : Comment ne pas passer à côté de 2 maladies pas si rares ? Artérite à Cellules Géantes (maladie de HORTON) et Pseudo-Polyarthrite Rhizomélique. 20h aux Salons Donadieu. *Contact : camille.ravaiau@chu-angers.fr et valentin.lacombe@chu-angers.fr*

VENDREDI 7 JUIN

Colloque des Acteurs 49 de la Fragilité : La thymie. 13H30 – 17h, Amphi Larrey, CHU Angers.
Contact : emfe@chu-angers.fr

MARDI 11 JUIN

Formation : sonde urinaire et examen clinique de la prostate. 18h - Centre de simulation du CHU d'Angers.
Contact : solebdai@chu-angers.fr

Bonus web

CULTURE

Mieux accueillir à la chambre mortuaire du CHU d'Angers

La chambre mortuaire se présente souvent avec un aménagement et des couleurs les plus neutres possible alors qu'il existe un enjeu important à faire de ces lieux d'accueil et d'adieu, des espaces singuliers et chaleureux pour recevoir les proches endeuillés.

C'est en partant de ce constat que les équipes de la chambre mortuaire du CHU d'Angers ont sollicité le service culturel pour les accompagner dans la mise en place d'une commande artistique globale visant à *Mieux accueillir* les proches endeuillés.

Nathalie Papeil et Patrice Lumeau, le collectif d'artistes sélectionné par les équipes de la chambre mortuaire à la suite d'un appel à candidatures, ont proposé un projet artistique basé sur 3 piliers :

- **Apaiser** par la présence de la nature en mixant les matériaux naturels et les traitements artistiques organiques issus du travail à la peinture ou à l'encre avec des formes diffuses.
- **Apporter** de la douceur et de la poésie en utilisant des gammes de couleurs pastel, des fragments de poèmes, des formes naturelles originales pour envelopper sans agresser et proposer un univers sans l'imposer. L'objectif est d'apporter par des petites touches, des éclats de vie et des couleurs plus intenses. Dans ce contexte, l'articulation de la poésie avec la peinture peut émettre une vibration douce pour accompagner le visiteur sous un regard bienveillant.
- **Jouer** avec la lumière pour définir des ambiances plus intimistes ou au contraire plus chatoyantes.

L'espace quiétude de la chambre mortuaire.

Mieux accueillir à la chambre mortuaire est un projet transverse qui a mobilisé plusieurs services du CHU d'Angers : le pôle ressources matérielles et achats (gestion du patrimoine, approvisionnements /logistique et prestations/services hôteliers/développement durable), le pôle patients attractivité (service aux patients, aux usagers et relations juridiques et communication) et la chambre mortuaire.

Commande artistique au Centre Flora Tristan

Dans le cadre de la commande artistique au Centre Flora Tristan, les équipes du centre ont sélectionné l'artiste/illustratrice Mélusine Vène. Le projet artistique constituera en la production de plusieurs éléments graphiques pour la création d'un parcours de marche au sein du Centre, la création de décors pour les plafonds et les fenêtres des deux blocs IVG et la production d'éléments graphiques pour les salles d'attente. L'installation de la commande artistique est prévue en juin 2024. La proposition graphique de Mélusine Vène s'articulera autour de deux notions fortes : la légèreté et la liberté.

MÉCÉNAT

L'Association Petits Princes s'engage pour le CHU d'Angers

Une intervention musicale de Mathilde Barraud au sein de l'unité de neuropédiatrique.

En complément de sa mission première : réaliser les rêves des enfants malades, l'Association Petits Princes soutient des projets portés directement par les équipes. Au CHU, l'Association Petits Princes accompagne plusieurs actions et offre des moments d'évasion aux enfants hospitalisés ainsi qu'à leur famille. En 2023, elle a soutenu trois projets en lien avec le Service Mécénat :

- Quand l'hôpital chante avec les airs de la maison, des interventions musicales au chevet des jeunes patients avec la musicienne professionnelle Mathilde Barraud.
- Voyages en conte, deux conteuses se rendent tous les quinze jours en Pédiatrie pour conter des histoires aux jeunes enfants et aux adolescents.
- L'installation d'une œuvre de Cécile Auregan au plafond de l'unité d'Oncologie Pédiatrique, dans le cadre du projet artistique « La Nature sous toutes ses formes » et la réalisation d'un trombinoscope de l'équipe.

MERCI - Des mécènes engagés pour l'amélioration de l'environnement hospitalier au CHU d'Angers

Depuis 2017, de nombreuses entreprises du territoire s'engagent pour accompagner les projets portés par la Démarche dons et mécénat du CHU d'Angers. À l'image de la société Gizeh Emballages et du Cabinet CRR Architecture, deux mécènes qui ont permis la réalisation du projet « Mieux accueillir les proches endeuillés » de la chambre mortuaire.

« Nous tenons à accompagner des initiatives concrètes et locales qui améliorent le quotidien des patients. Nous saluons l'engagement des professionnels de santé au service de la population » Laurent Langlet, Directeur Général de GIZEH Emballages, Société du Groupe Gizeh Verpackungen, mécène du CHU depuis 2020.

ET SI ON CHANGEAIT DE REGARD ?

Des femmes, des hommes et surtout des compétences

Le CHU d'Angers s'engage pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations.

Garantir et promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes commence par sensibiliser toute la communauté hospitalière sur le sujet. C'est dans cet objectif d'éveiller les regards que le CHU d'Angers a lancé une campagne visant à interpeller sur la diversité des situations dans lesquelles se joue le principe d'égal traitement des agents, quel que soit leur genre.

Construite autour de **3 affiches** illustrant des situations réellement vécues en milieu hospitalier et portée par un slogan engagé, cette campagne porte haut et fort les engagements du CHU :

- Garantir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en promouvant les compétences
- Garantir une communication sur les métiers sans stéréotype de genre

CHU ANGERS

PLUS D'INFOS

www.chu-angers.fr/egalite

2023 - Création : www.atelier-asap.com - Adaptation : direction Communication CHU Angers

PORTRAIT

Delphine Cognée

Diététicienne hospitalière

« Ce métier nous amène à gérer une grande diversité de situations, en lien direct avec les patients et les autres professionnels du CHU »

Delphine Cognée a intégré le CHU fin 2011, à l'issue de son BTS diététique. Après un passage dans plusieurs services, endocrinologie-diabétologie-nutrition, neurologie, gynécologie, elle intervient aujourd'hui essentiellement en hépato-gastro-entérologie. En 2017, elle passe un diplôme interuniversitaire européen en nutrition clinique et métabolisme afin d'approfondir ses connaissances en matière de nutrition artificielle.

Le rôle de la diététicienne hospitalière est d'adapter l'alimentation du patient en fonction de sa pathologie. Le premier motif d'avis diététique concerne la dénutrition. « Le travail initial d'investigation et les échanges avec les équipes médicales et paramédicales sont essentiels. Nous abordons ensuite avec le patient son histoire pondérale, ses habitudes alimentaires, afin de déterminer ses besoins dans le cadre de son projet de soin. Nous pouvons être amenées à préconiser des enrichissements alimentaires, demander une prescription de compléments nutritionnels oraux voire la mise en place d'une nutrition artificielle. »

Une activité transverse et variée

Le CHU d'Angers compte 23 diététiciennes : 15 sur le secteur adulte, 6 en pédiatrie et 2 à l'unité de production culinaire, ainsi qu'une cadre d'unité et une secrétaire. Chacune d'elles intervient de façon transversale dans plusieurs secteurs du CHU, majoritairement en hospitalisation conventionnelle, mais aussi en hospitalisation de jour ou en consultation, pour recevoir des patients adressés par les médecins hospitaliers. Delphine assure par exemple des consultations en binôme avec le Dr Lavigne, spécialiste des maladies héréditaires du métabolisme chez les adultes. « J'apprécie beaucoup cette variété, c'est l'une des richesses de notre métier. Non seulement nous sommes confrontées à des problématiques différentes selon les services, mais nous collaborons avec tous les corps de métier : infirmiers, aides-soignants, équipes médicales et administratives… C'est un réel travail d'équipe. »

La nutrition au cœur du soin

« Notre profession reste parfois méconnue. Pourtant, le dépistage, la prise en charge et le suivi de la dénutrition avant l'instauration de certains traitements comme la chimiothérapie ou en amont d'un projet de chirurgie, ont un impact très important. » Depuis quelques années, la problématique nutritionnelle s'impose de plus en plus comme un point central du soin, comme le prouve le programme de "réhabilitation améliorée après chirurgie" qui vient d'être mis en place en chirurgie viscérale avec l'unité diététique. « Cette reconnaissance se traduit par un intérêt croissant de nombreux services pour notre discipline. Nous nous en réjouissons car d'importants progrès sont encore possibles. »

CHU ANGERS